

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal, tenue le **11^e** jour du mois de **mars** de l'an **2021**, à **19h30**, à huis clos, par visioconférence et téléphone, à laquelle sont présents : **811 9742 4597**

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absence :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 18h40 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Marcel Boisvert directeur général par intérim est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-03-019

Il est proposé par M. Ghislain Drouin

Appuyé par M. Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général par intérim soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Gestion de plastique agricole
4. Levée de la séance

3 Gestion des plastiques agricole

Résolution 2021-03-020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wotton fait la cueillette des plastiques agricoles sur son territoire depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des Hameaux, responsable de la collecte, changera ses équipements pour une collecte frontale;

CONSIDÉRANT QUE ce type de collecte nécessite l'achat des conteneurs aux frais des producteurs agricoles.

Il est proposé par M. Donald Grimard

Appuyé par M. Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton adhère à la gestion mutualisée des plastiques agricole par conteneur.

QUE la Municipalité de Wotton communique avec les agriculteurs pour connaître leur besoin afin de déterminer la grosseur des conteneurs (2VC, 4VC, 6VC, etc.).

ADOPTÉE

4 **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Résolution 2021-03-021

*Il est proposé par Mme Lise Champoux
Appuyé par M. Fernand Bourget
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE la séance soit levée à 18h42.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

M. Marcel Boisvert,
Directeur général par intérim